

Allocations familiales—Loi de 1973

[Traduction]

M. Harquail: Monsieur le Président, je soulève la question de privilège. Vous seriez certainement le premier à reconnaître, lorsqu'un député emploie un langage non parlementaire et accuse explicitement ou non un représentant de cacher la vérité ou d'avoir menti, en quelque sorte, qu'il appartient à la présidence et à la Chambre de rétablir les faits. Afin d'expliquer pourquoi il faisait son intervention en français aujourd'hui, le député a dit qu'il voulait s'assurer que les représentants du Québec ne puissent pas continuer à tenir des propos qui soient jugés contraires à la vérité. Il accuse donc implicitement certains députés, qu'il n'a pas nommés, ou tous les députés du Québec, de chercher à mystifier la Chambre. L'un des avantages du nouveau Règlement sera justement de nous permettre d'interroger les députés pendant dix minutes après leur intervention, si nous avons besoin de précisions.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. J'ai écouté attentivement les propos du député de Restigouche (M. Harquail), et il n'y a pas matière à une question de privilège. Ce dernier aurait peut-être pu invoquer le Règlement. Cependant, après avoir écouté attentivement l'intervention du représentant de Calgary-Ouest, je n'y ai pas remarqué de langage non parlementaire.

M. Hawkes: Monsieur le Président, je vais procurer à tous les députés d'en face le procès-verbal de la réunion de ce matin, au cours de laquelle le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) a déclaré qu'il était plus important de dépenser dans le domaine des stations-service que dans celui des allocations familiales. Si nos vis-à-vis voulaient bien insérer ce passage dans leur message à leurs électeurs, je ne manquerais pas de les féliciter en Chambre pour avoir su présenter l'envers de la médaille. Si, toutefois, ils refusent de le faire, je vais continuer à prendre des leçons de français jusqu'à ce que je puisse révéler moi-même aisément ce que renferme le compte rendu des délibérations de notre comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Monsieur le Président, vous m'avez interrompu pour m'inviter à débattre de la question. Nous allons voter tout à l'heure sur la motion en deuxième lecture du bill C-132. Auparavant, la motion que je vais proposer sera mise aux voix. Voici en quoi mes propos sont pertinents.

Je voudrais faire comprendre aux députés d'en face que, du point de vue du marché, la politique n'est jamais à sens unique. La différence entre convaincre les électeurs canadiens d'une idée et leur vendre une automobile ou une machine à coudre, c'est que la première entreprise est une voie de communication à deux sens. Si je vends une voiture, je peux raconter librement ce que je veux, parce qu'il n'y a pas d'opposition pour faire entendre un autre son de cloche. En politique, ce qu'une partie avance, l'autre réfute, de sorte que la communication se fait dans les deux sens.

Je tiens à faire remarquer aux députés de l'autre côté de la Chambre que le cabinet leur demande de réduire le montant de l'aide sociale destinée aux familles et aux retraités. Je leur rappelle que, depuis deux ans, le parti conservateur, sous la direction du chef de l'opposition (M. Clark), n'a certainement pas raté les occasions d'informer le public canadien des faits et gestes des députés libéraux de l'arrière-ban.

J'ai commencé par dire que ces députés ont appuyé le document constitutionnel dans sa forme initiale. Nous avons eu l'occasion d'en signaler les lacunes aux Canadiens. Nous avons réussi à les convaincre, de sorte que le document a fini par être modifié et les députés libéraux ont perdu de leur popularité. C'est également nous qui avons fait sonner les cloches de la démocratie. Les députés de l'autre côté de la Chambre étaient pour leur part disposés à appuyer ce cabinet qui ne voulait pas respecter les principes de la démocratie. Mais nous avons fait sonner les cloches, monsieur le Président, et devant la désinvolture que les libéraux affichaient à l'égard des principes démocratiques, nos concitoyens leur ont retiré leur appui.

● (1240)

Les députés libéraux de l'arrière-ban ont entériné dès le départ, le budget de l'ancien ministre des Finances, convaincus qu'ils agissaient dans l'intérêt public. Mais le chef du parti conservateur et son caucus ont prévenu les Canadiens des difficultés que présentait ce budget, des emplois qui seraient supprimés, des problèmes qui se poseraient sur le plan de la santé et de toutes ses autres lacunes, tant et si bien que les Canadiens ont commencé à manifester leur désapprobation. Encore une fois, la cote de popularité des Libéraux de l'arrière-ban a chuté.

Nous n'avons cessé de dire à ces députés, je tiens à le souligner, que nous courions au désastre économique avec le Programme énergétique national. C'est un programme qui nous a nuï sur le plan aussi bien de l'emploi que de notre monnaie. Il a été un échec total. Parce qu'il s'agissait d'un programme complexe, les Canadiens ont longtemps tardé à nous croire, mais aujourd'hui ils sont très inquiets de constater que les députés libéraux de l'arrière-plan tout comme les Néo-démocrates, ont accordé leur appui à ce programme. Au fur et à mesure que le marasme économique ira s'aggravant au pays et que nous nous emploierons à faire connaître aux Canadiens la source du problème, la popularité de ces deux partis va continuer sa dégringolade.

Pour ce qui est de la pratique scandaleuse du népotisme politique, Joel Bell, Maurice Strong, Jim Coutts et Keith Davey étaient tous inconnus du grand public avant que des députés de notre parti n'attirent sur eux l'attention des Canadiens, qui ont découvert des choses plutôt désagréables. Les députés de l'arrière-ban libéral souscrivent à ces pratiques du cabinet, et en conséquence, leur popularité personnelle est à la baisse dans leur circonscription.

Tous les électeurs, dans toutes les circonscriptions du pays, apprendront quels députés auront voté cet après-midi et la semaine prochaine en faveur d'une baisse des allocations familiales et des pensions. Nous le leur dirons, monsieur le Président, dans nos discours, dans des dépliants, à la radio et à la télévision, nous leur dirons que le cabinet a eu l'appui de tous les députés libéraux pour réduire les programmes sociaux au moment où les Canadiens en ont le plus grand besoin, en cette époque d'incertitude où les maladies liées au stress se répandent presque à la vitesse d'une épidémie. Les libéraux de l'arrière-ban veulent aller acheter des stations service au lieu de consacrer ces fonds aux programmes médicaux et sociaux.